

**REVA,
découvrez et rejoignez
l'expérimentation**



5 décembre 2022, 09h30



Présentation des intervenants



Chantal Dekerle

Responsable de projets
Service Certification

Afpa Hauts-de-France

chantal.dekerle@afpa.fr



Béatrice Roland

Chargée de développement,
coordination, animation du DAVA
Cheffe de Projet Interval

Académie de Lille

beatrice.roland@ac-lille.fr



Nicolas Saenen

Chef du service des
formations sociales et
paramédicales

DREETS Hauts-de-France

nicolas.saenen@dreets.govv.fr

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Pascale Telfour

Architecte de parcours,
Directrice-consultante

Compétences et Conseils

telfour-pascale@orange.fr



Qu'est-ce que
l'expérimentation REVA ?



Qu'est-ce que l'expérimentation REVA ?

REVA, pour « REconnaitre et VALider »

REVA est une expérimentation soutenue par le ministère du Travail et le Haut-commissaire aux Compétences, visant à **simplifier et à accélérer le parcours VAE**.

Sa mise en œuvre est portée par l'incubateur de services publics numériques [beta.gouv](https://beta.gouv.fr)



Qu'est-ce que l'expérimentation REVA ?

REVA, une expérimentation pour dessiner la VAE de demain !

REVA est une expérimentation proposant **un parcours VAE simplifié, personnalisé et financé.**

Pour rappel, la VAE permet d'obtenir une certification en faisant valoir son expérience acquise en qualité de salarié, d'indépendant, de bénévole, ou encore à l'occasion d'un service civique, d'un mandat électoral ou syndical.

Cette expérimentation permet d'accompagner la réforme réglementaire et de préfigurer l'avenir de ce dispositif.

Qu'est-ce que l'expérimentation REVA ?



À qui s'adresse cette expérimentation ?

- aux salariés du privé,
- aux demandeurs d'emploi,
- ainsi qu'aux aidants familiaux.

3 000 à 3 500 parcours seront financés, jusqu' à juin 2023.

Dans quels secteurs professionnels ?

REVA permet d'acquérir une certification dans le domaine de la dépendance-autonomie, du service à la personne, de la santé et de la petite enfance.



Pourquoi rejoindre REVA ?



Une expérimentation aux nombreux
atouts

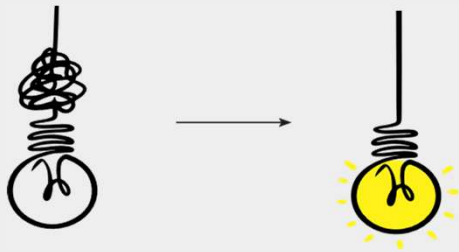
Pourquoi rejoindre l'expérimentation REVA ?



► un processus accéléré

- possibilité d'obtenir un diplôme en **6 à 8 mois**, tout en continuant à travailler ou assurer ses activités habituelles ;
- proposition d'un 1^{er} rdv sous 8 jours ;
- la **recevabilité** ou non du projet de VAE est établie **sous 8 jours**
- le jury est organisé dans le mois suivant le dépôt du dossier de validation du candidat.

Pourquoi rejoindre l'expérimentation REVA ?



► un processus simplifié

- une inscription en ligne via **une plateforme unique** ;
- une **recevabilité simplifiée** (fin du Cerfa) ;
- arrêt de la production de preuves d'expériences ;
- un parcours clés en main, intégrant la **gestion et la prise en charge financière unique** du dossier du candidat.

Pourquoi rejoindre l'expérimentation REVA ?



► un accompagnement innovant, personnalisé et renforcé

- via l'implication d'un **Architecte de parcours** et d'un **Accompagnateur** ;
- par la **co-construction d'un parcours** modulaire, hybride (pouvant intégrer des actions de formation) ;
- en reconnaissant les compétences transversales (communiquer, organiser ses actions, travailler et coopérer au sein d'un collectif...).



Les métiers et certifications accessibles avec REVA



Obtenir une certification, pour exercer quels métiers ?



- Accompagnant éducatif social (AES) ;
- Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) ;
- Aide auxiliaire de puériculture ;
- Aide à domicile ;
- Accueillant familiale ;
- Auxiliaire de vie scolaire (AVS) ;
- Accompagnant de personnes fragilisées, handicapées ;
- Assistant de vie ;
- Assistant ménager ;
- Garde d'enfant à domicile ;

Obtenir une certification, pour exercer quels métiers ?



Agent de service hospitalier ;

Agent hôtelier ;

Agent de service hébergement ;

Responsable de secteur d'aide à la personne ;

Responsable de service de maintien à domicile ;

Coordonnateur de secteur ;

Encadrant de proximité ;

Coach d'équipe ;

...

Quelles sont les certifications accessibles ?

19 certifications sont concernées ...

Bac pro Accompagnement, soins et service à la personnes (ASSP), 2 options : à domicile ou en structure ;	Niv.4
CAP Accompagnant Educatif Petite enfance (AEPE) ;	Niv.4
Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (AES) ;	Niv.3
Diplôme d'Etat Technicien d'Intervention Social et Familiale (TISF) ;	Niv.4
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) ;	Niv.6
TP Assistant De Vie aux Familles (ADVF) ;	Niv.3
TP Agent de Service Medico social (ASMS) ;	Niv.3
TP Responsable Coordonnateur Service au Domicile (RCSAD) ;	Niv.5
Surveillant Visiteur de Nuit en Secteur Social et Médico Social (SVNSSMS) ;	Niv.3
Conducteur Accompagnateur de Personne à Mobilité Réduite (CAPMR) ;	Niv.3

Quelles sont les certifications accessibles ?

Employé familial (EF) ;	Niv.3
Assistante maternelle - garde d'enfant (AM-GE) ;	Niv.3
Assistant de Vie dépendance (AVD) ;	Niv.3
Diplôme d'Etat Aide-Soignante (hors périmètre HDF) ;	Niv.4
Diplôme d'Etat Auxiliaire Puériculture (hors périmètre HDF) ;	Niv.4
BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) Carrières sociales ;	Niv.6
Bac Pro Services aux personnes et territoires (hors périmètre HDF) ;	Niv.4
CAPA Services aux personnes et vente espace rural (hors périmètre HDF).	Niv.3

Une certification obtenue par la VAE, comme dans le cadre de l'expérimentation REVA, possède la même valeur qu'une certification obtenue en suivant une formation



REVA, le parcours



Le parcours

1



Inscription en ligne

Le candidat choisit la **certification visée**, il renseigne ses coordonnées nom, prénom, n° de tél et mail. A réception d'un lien, il complète ses expériences (date de début, durée, descriptif des activités) ;

2



Co-construction du parcours

Rencontre avec un **Architecte de parcours** pour valider la certification visée, la faisabilité du projet et co-construire le parcours. Le parcours peut si besoin intégrer une phase de formation, ou d'immersion professionnelle ;

3



Recevabilité et contractualisation de l'accompagnement

Sous 8 jours la **recevabilité** est prononcée, établissement d'un planning de RDV avec le candidat, une date de dépôt du dossier d'expérience est planifiée 1 à 2 mois après le début de l'accompagnement ;

Le parcours (suite)

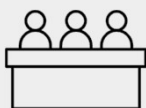
4



Phase d'accompagnement

Le candidat avec l'appui de l'**Accompagnateur** rédige son **dossier d'expérience**, réalise si besoin les formations ou immersions préalablement identifiées, se prépare au passage devant le jury ;

5



Passage devant le jury

Le candidat présente ses expériences afin de permettre au **jury** de vérifier ses compétences ; et/ou le candidat en fait la démonstration lors de mises en situation professionnelles reconstituées ;

6



Obtention totale ou partielle de la certification

En cas de validation partielle, ou d'échec, l'Architecte de parcours et le candidat co-construisent un plan d'action en vue d'une validation totale.



REVA, un accompagnement personnalisé



Les Architectes de Parcours,
et les Accompagnateurs

REVA : un accompagnement personnalisé



Rôle de l'Architecte de parcours

- Mesure l'écart entre le profil du candidat et son objectif de certification ;
- Recense les informations au sujet du parcours du candidat, afin de permettre au certificateur de se prononcer ou non sur la recevabilité du projet ;
- **Co-construit le parcours** pour et avec le candidat, incluant si besoin des formations complémentaires (Cléa, « *usages du numériques* », une immersion professionnelles...);
- Recueille l'adhésion du candidat et définit une **feuille de route** ;
- Conduit l'**entretien « post-jury »** en cas de validation partielle de la VAE, et définit un nouveau plan d'action ;
- Se charge de **la gestion financière du dossier** (prise en charge auprès du financeur, paiement des prestataires...).

REVA : un accompagnement personnalisé

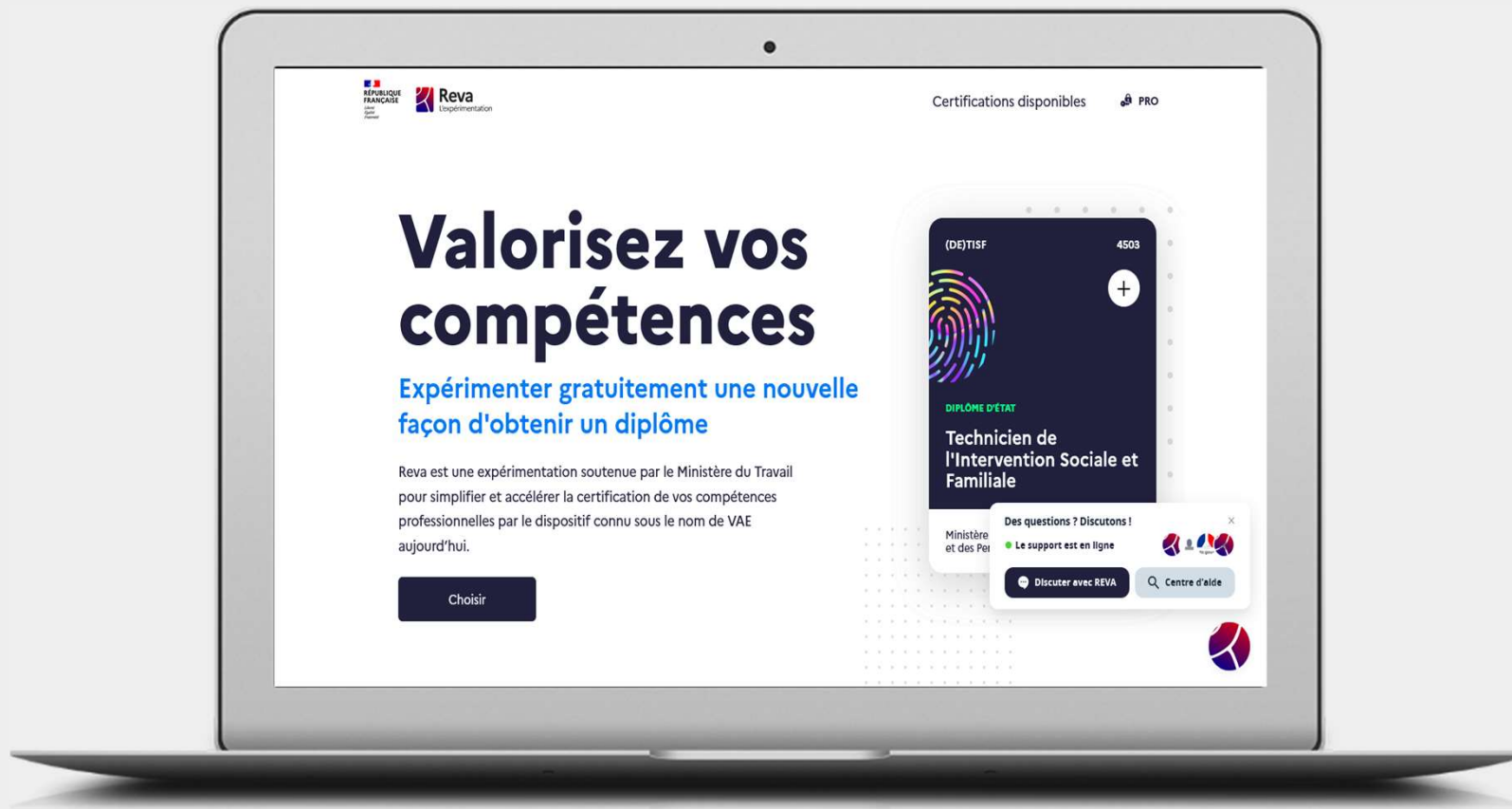


Rôle de l'Accompagnateur

- Etablit le **planning d'accompagnement** ;
- **Aide à la rédaction** du dossier d'expérience ;
- **Aide à la préparation** au passage devant le **jury** ;
- Valorise les compétences transversales du candidat (celles ne relevant pas directement de la certification) ;
- Veille à l'assiduité du candidat.

Rejoindre l'expérimentation !

Un portail unique : reva.beta.gouv.fr.



Rejoindre l'expérimentation !

Reva

Ces informations de contact permettront à votre architecte de parcours de vous contacter afin de discuter de votre projet.

Prénom

Nom

Téléphone

Email

Une inscription en ligne,
via un formulaire en saisissant quelques
informations...



Questions - réponses



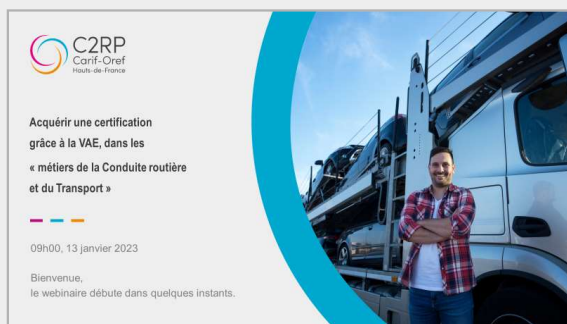
Architectes de Parcours et le
Accompagnateurs

Pour aller plus loin ...






Un [C2dossier](#) consacré à la VAE, retrouvez :

- une présentation détaillée de chaque étape du parcours VAE,
- les catalogues de certifications accessibles par la VAE,
- les coordonnées des certificateurs en région,
- les replays des différents webinaires (« 20 ans de La VAE », les certifications accessibles par la VAE par secteurs professionnels, REVA ...).



Un webinaire dédié aux certifications accessibles par la VAE dans les métiers du **Transport et de la conduite routière**, le 13 janvier 2022

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP

- avec notre lettre d'information, le **C2@ctus**
- avec le panorama de presse régionale et nationale, l'**InfoHebdo**
- sur les réseaux sociaux   



www.c2rp.fr



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



www.c2rp.fr



03 20 90 73 00



Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.